



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2004-04 du 21 Février 2004

Vu la Constitution du 2 décembre 1996, Vu les articles 10 & 11 de la Constitution du 2 décembre 1996, Considérant qu'il convient de composer le Gouvernement de l'Empire, Nous, Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, d'écrite et d'écritons :

Article premier M. (nom martelé - rescrit DELENDUM du 1er juin 2021) est nommé aux fonctions de Ministre de la Condition Féminine L'Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie Frank-Marc 1er